



La fin des restrictions contre la COVID ?

La plupart des provinces et des territoires canadiens ont levé toutes leurs restrictions contre la COVID-19 et seulement trois gouvernements ont toujours certaines mesures de santé publique en place. Dans ce groupe, le Québec est le seul qui requiert encore le port du masque dans les lieux publics. En date du 10 mai, l'index de sévérité du Centre d'excellence sur la fédération canadienne indique que les mesures de santé publique sont les moins sévères qu'elles ne l'ont été depuis le début de la pandémie, pour tous les territoires et toutes les provinces.

Le Centre mesure les changements quotidiens dans les restrictions sanitaires depuis mars 2020. L'index de sévérité du Centre suit 14 mesures de santé publique dans les 13 provinces et territoires et les combine en un seul indicateur, mis à jour hebdomadairement.



Ji Yoon Han
Associée de recherche, Centre d'excellence sur la fédération canadienne
jhan@irpp.org



Charles Breton
Directeur, Centre d'excellence sur la fédération canadienne
cbreton@irpp.org

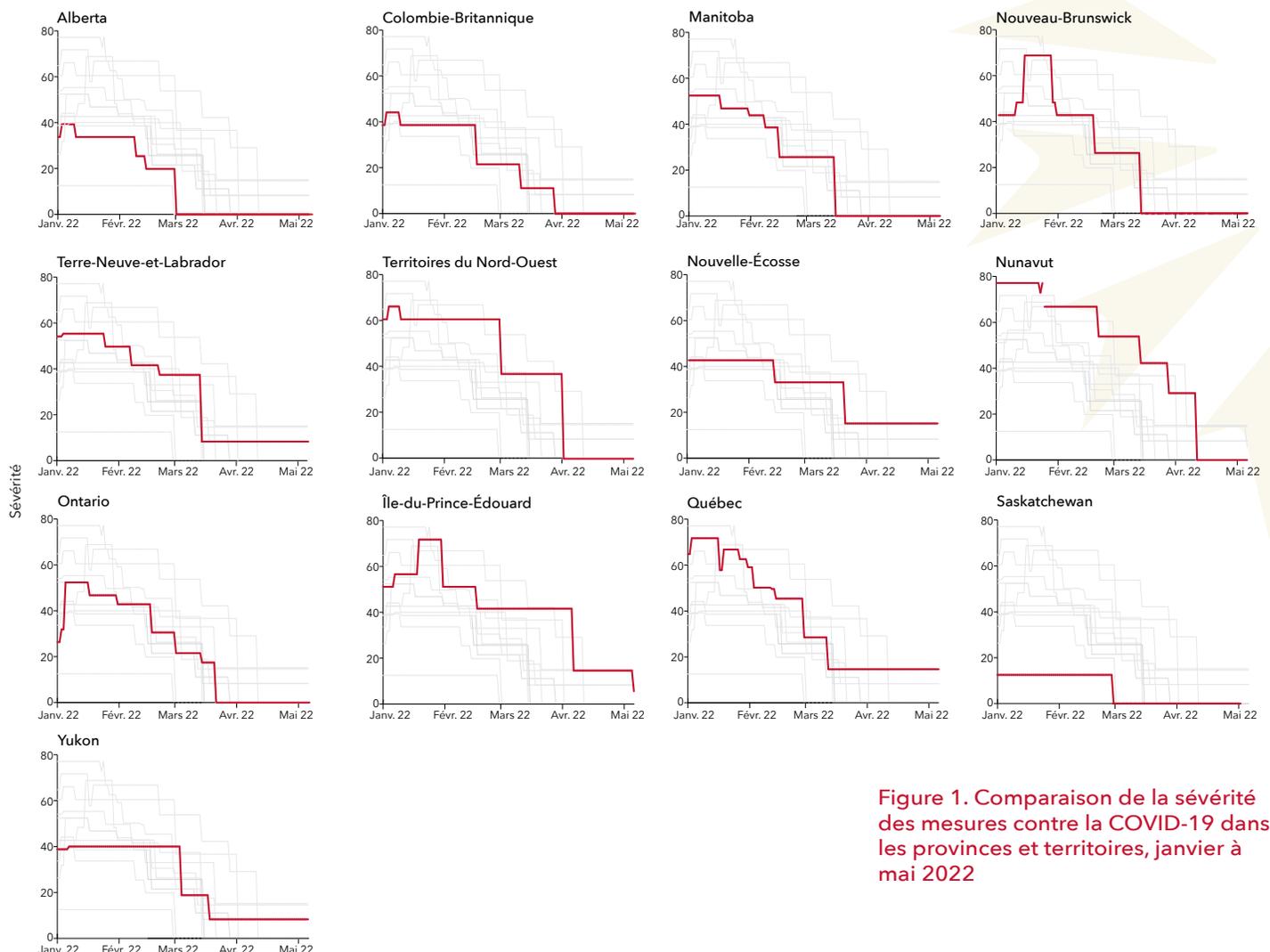


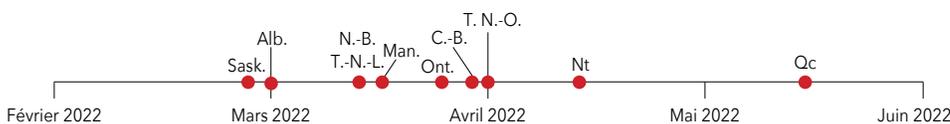
Figure 1. Comparaison de la sévérité des mesures contre la COVID-19 dans les provinces et territoires, janvier à mai 2022

Avec la fin de la vague omicron, plusieurs provinces et territoires ont levé les restrictions et certains premiers ministres ont annoncé qu'elles ne seraient pas réinstaurées. La figure 1 montre que bien que les provinces et les territoires présentent quelques divergences en matière de mise en place des mesures pour combattre la COVID-19, leur sévérité a baissé dans la plupart des endroits à la mi-mars et est demeurée relativement similaire depuis.

Par contre, certains gouvernements ont levé leurs restrictions plus rapidement que d'autres. Bien entendu, la sévérité des mesures au début de 2022 y est pour beaucoup dans la rapidité avec laquelle les provinces ont bougé : la Saskatchewan, par exemple, a levé le plus rapidement ses restrictions, mais elle débutait l'année avec très peu de mesures en place. La province est passée d'un index de 12,5 à 0 en moins d'une semaine. Le Yukon et la Nouvelle-Écosse suivent avec respectivement deux et cinq semaines entre leur sévérité la plus élevée et leur plus basse. En contrepartie, le Québec a mis environ 17 semaines à passer de sa sévérité la plus élevée (71,7) à sa plus basse (0), qu'il atteindra vraisemblablement le 14 mai. L'Île-du-Prince-Édouard et les Territoires du Nord-Ouest suivent le Québec en termes de temps passé avant la levée des mesures (13 et 12 semaines respectivement). Dans la plupart des cas, les premiers ministres ont justifié cette approche en affirmant vouloir observer les taux d'hospitalisation avant de passer à la prochaine étape.

Pas étonnant donc que la Saskatchewan ait été la première province à annoncer la levée complète des mesures de santé publique le 28 février. L'Alberta a rapidement emboîté le pas, levant toutes ses mesures sauf le port du masque dans les endroits à haut risques (hôpitaux, établissements de soins de longue durée), mesures qui devraient rester en place jusqu'à nouvel ordre¹. Seuls la Nouvelle-Écosse, le Québec et le Yukon ont maintenu des mesures qui vont au-delà de l'exigence du masque dans les lieux à haut risque. La Nouvelle-Écosse et le Yukon ont conservé le masque dans les écoles mais pas les lieux publics alors que le Québec a annoncé la fin du port du masque obligatoire pour le 14 mai.

La figure 3 montre quand les provinces qui sont présentement à 0 sur l'index du Centre ont levé toutes les mesures de santé publique prises en compte dans l'index.



RESTRICTIONS TOUJOURS EN PLACE

Une mesure sanitaire est restée en place, même dans les provinces et les territoires qui ont levé toutes les autres : le port du masque dans les lieux à haut risque comme les établissements de soins de longue durée et les hôpitaux, comme le montre la figure 4². Les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest, du Manitoba et de la Saskatchewan sont les seuls à ne pas avoir étendu ces restrictions aux hôpitaux. L'Ontario se retrouve également à part, en étant la seule province à avoir levé l'exigence de port du masque mais à l'avoir conservée dans les transports en commun. Le Québec s'apprête à faire de même le 14 mai alors qu'elle est la seule province qui exige encore le masque dans les endroits publics comme les commerces.

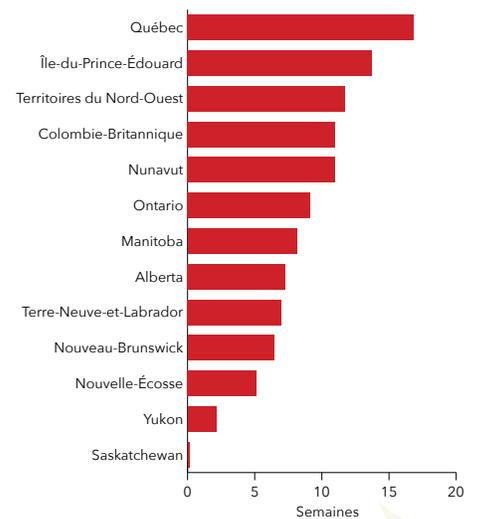


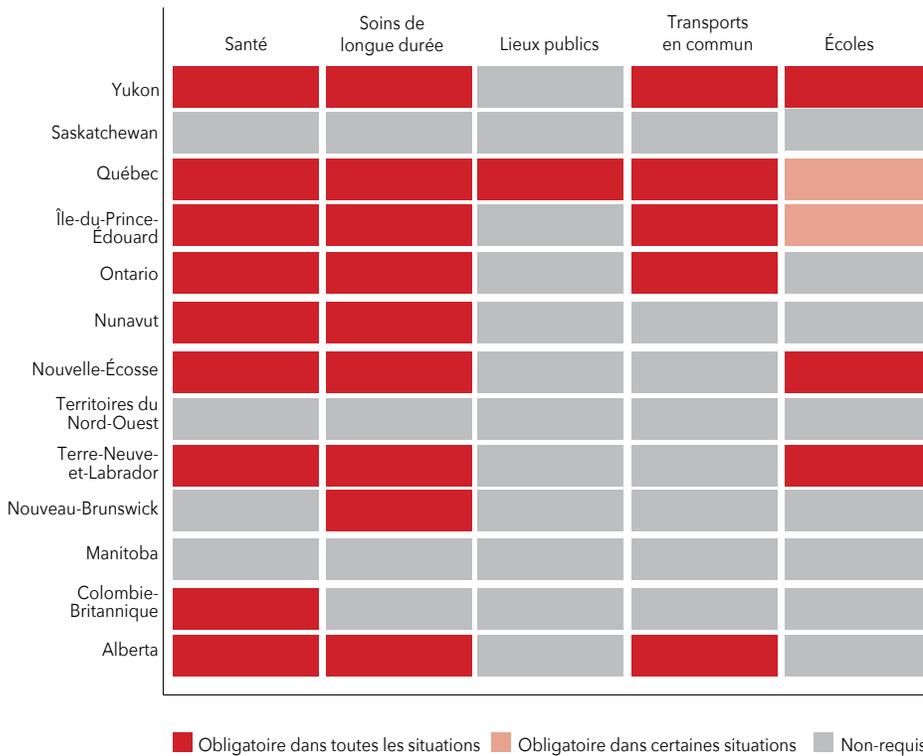
Figure 2. Levée des mesures : Combien de semaines pour passer du maximum de sévérité au minimum en 2022

¹ L'Index du Centre ne prend pas en compte le port du masque dans les endroits à haut risque, ce qui explique pourquoi l'Alberta se retrouve à 0. Seul le port du masque dans les lieux publics comme les commerces et dans les écoles est pris en compte.

Figure 3. Quand les provinces ont-elles levé toutes les mesures incluses dans l'index de sévérité du Centre d'excellence ?

² Même avec le retrait des mesures provinciales, plusieurs établissements de santé ont choisi de mettre en place leurs propres restrictions contre la COVID-19. L'index de sévérité du Centre se concentrant uniquement sur les politiques émanant des provinces, ces dernières ne sont pas prises en compte.

Figure 4. Port du masque dans les provinces et les territoires



VACCINATION OBLIGATOIRE

La plupart des provinces ont laissé tomber le passeport vaccinal en février et en mars. La dernière province à le demander était la Colombie-Britannique le 17 avril. Le portrait est un peu moins clair en ce qui a trait à la vaccination obligatoire. La plupart des provinces qui l'avaient mise en place ont levé l'exigence de vaccination obligatoire pour les employés du secteur public incluant les employés du secteur de la santé (mais certains hôpitaux l'exigent encore). Trois provinces et un territoire ont annoncé que les politiques de vaccination resteraient en place : la Colombie-Britannique, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et le Yukon. Au Nunavut et au Québec, le statut de la vaccination obligatoire est moins clair. Alors que le Québec n'a pas imposé la vaccination au personnel du secteur de la santé, la province exigeait quand même que les employés non vaccinés se fassent tester régulièrement au risque de perdre leur emploi. Cette mesure semble encore en place.

Deux ans après le début de la pandémie, l'index de sévérité du Centre d'excellence sur la fédération canadienne montre que la sévérité des mesures sanitaires a diminué de façon constante dans les derniers mois, atteignant 0 dans la plupart des provinces. Ces dernières ont rapidement levé les mesures qui limitaient la liberté de mouvement et l'accès aux commerces et services comme le passeport vaccinal. Mais la plupart ont conservé la mesure qui était peut-être la moins contraignante : le port du masque dans les lieux à haut risque, dernière mesure sanitaire contre la COVID-19.



CENTRE
D'EXCELLENCE
SUR LA
FÉDÉRATION
CANADIENNE

Le Centre d'excellence sur la fédération canadienne est une initiative de recherche permanente de l'IRPP. Son objectif est d'approfondir la compréhension du Canada en tant que communauté fédérale. Le Centre produit des analyses sur les enjeux clé de la fédération, comme les politiques provinciales liées à la pandémie de COVID-19, les relations fiscales intergouvernementales, la situation politique des peuples autochtones et l'opinion publique sur le fédéralisme.



INSTITUT DE RECHERCHE
EN POLITIQUES PUBLIQUES